

Focus

Le budget participatif ronchinois

JE PARTICIPE

DES IDÉES POUR MA VILLE

À Ronchin, de nombreuses instances existent déjà pour consulter et associer les habitants aux évolutions et au devenir de leur commune. La municipalité a lancé en 2021 la première édition du budget participatif répondant ainsi aux attentes exprimées par les citoyens. Après une expérimentation réussie, la Ville de Ronchin lance la deuxième édition du budget participatif.



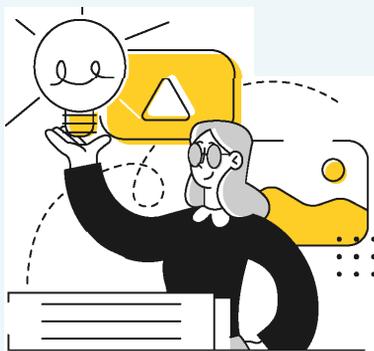
VOUS AVEZ UNE OU MÊME DES IDÉES ? PARTAGEZ-LES !

Mobilisateur, le budget participatif donne la possibilité aux habitant.es de s'impliquer facilement et concrètement dans la vie de la cité. Tous les Ronchinois.es de plus de 11 ans pourront

L'équipe municipale s'est engagée à imaginer et proposer de nouveaux modes de participation afin de redynamiser l'expression citoyenne et de renforcer le pouvoir d'agir des habitants. L'objectif est de permettre aux Ronchinoises et Ronchinois de toujours mieux faire entendre leurs avis et de participer activement à la vie de la commune. Le budget participatif s'inscrit pleinement dans cette démarche.

prochainement proposer des idées pour améliorer leur cadre de vie. La faisabilité et la recevabilité des projets déposés seront ensuite étudiées par les services municipaux puis validées par un jury citoyen. Les projets retenus seront ensuite soumis au vote de la population. La Ville consacrera 40 000 € de son budget d'investissement pour réaliser les projets les plus plébiscités.

BUDGET PARTICIPATIF #2, LES GRANDES ÉTAPES



JE DÉPOSE UNE IDÉE

> Du 4 avril au 1^{er} mai

Vous habitez Ronchin et avez plus de 11 ans ? Faites-nous part de vos idées pour la ville en complétant le formulaire disponible sur la plateforme citoyenne (ville-ronchin.fr) ou en déposant un bulletin papier dans les urnes prévues à cet effet (bibliothèque, ludothèque et centre social).

LA FAISABILITÉ DE MON IDÉE EST ÉTUDIÉE

> Du 2 mai au 4 septembre

En lien avec le jury citoyen, les services de la Ville étudient la recevabilité et la faisabilité technique et financière de vos idées. À cette étape, les idées déposées se transforment en projets. Vous pouvez être contactés par la Ville pour préciser, ajuster ou compléter vos idées.





JE VOTE POUR MES TROIS PROJETS PRÉFÉRÉS

>

Durant cette période, chaque habitant est invité à voter pour ses trois projets préférés. Pour voter, rendez-vous directement sur la plateforme (ville-ronchin.fr) ou déposez votre bulletin papier dans les urnes prévues à cet effet (bibliothèque, ludothèque et centre social).

JE DÉCOUVRE LES PROJETS RETENUS

> Le 10 octobre

Les projets qui auront reçu le plus grand nombre de votes (numérique et papier) et entrant dans l'enveloppe des 40 000 € allouée au budget participatif seront réalisés en 2023.



POUR ÊTRE RECEVABLE, VOTRE IDÉE DOIT :

- > Être localisée à Ronchin;
- > Relever des compétences de la commune et ne pas être déjà réalisée, à l'étude ou en cours d'exécution ;
- > Servir l'intérêt général et ne pas générer de bénéfices privés ;
- > Générer uniquement des dépenses de fonctionnement au maximum à hauteur de 10% du montant du projet ;
- > Être techniquement et légalement réalisable dès l'année suivant leur dépôt ;
- > Ne pas dépasser un coût de 10 000 € études compris ;
- > Ne pas générer de bénéfices privés par son utilisation ou son usage ;
- > Ne pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public ;
- > Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire.
- > Ne pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public ;
- > Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire.

UN JURY CITOYEN EN APPUI DE LA DÉMARCHÉ



Le budget participatif vise à renforcer le pouvoir d'agir des habitant.es. Pour accompagner et soutenir ce dispositif, la Ville de Ronchin a souhaité créer une instance participative en charge de veiller à son bon fonctionnement. Véritable garant de l'esprit de la démarche, le futur jury

citoyen contrôlera et actera la régularité et la conformité des projets sélectionnés. Le jury citoyen est composé de six femmes et six hommes âgés d'au moins 18 ans. Il sera constitué dès la phase de dépôt des idées. Les membres seront désignés comme suit :

**UN COLLÈGE ISSU DES
COMITÉS DE QUARTIER DE
LA VILLE**



Une femme et un homme tirés au sort au sein de chacun des trois comités de quartier.

**UN COLLÈGE ISSU DES
HABITANTS**



Trois femmes et trois hommes tirés au sort après avoir déposé leur candidature en ligne sur ronchinfacile.ville-ronchin.fr

ENVIE DE REJOINDRE L'AVEVENTURE ?

Vous avez plus de 18 ans et souhaitez rejoindre le jury citoyen ? Déposez votre candidature du 4 avril au 1^{er} mai 2022 en complétant le formulaire disponible sur Ronchin Facile (ronchinfacile.ville-ronchin.fr) ou en déposant un bulletin papier dans les urnes prévues à cet effet (bibliothèque, ludothèque et centre social).

Pour être candidat au jury citoyen :

- > vous ne devez pas être membre d'un comité de quartier,
- > vous ne devez pas avoir fait parti du jury citoyen en 2021,
- > vous ne pouvez pas déposer une idée en 2022.